

Rapport de gestion 2023

Partie 1: activités et indicateurs



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera



Table des matières

Avant-propos du président 3

Avant-propos du directeur 4

Mandat et mission 5

Points forts 2023 6

Axes thématiques 9

Utilisation des fonds 22

Organisation 23



Prendre soin de notre santé psychique



GUIDO GRAF
Président du Conseil de fondation
de Promotion Santé Suisse ;
ex-conseiller d'État et ancien chef
du Département de la santé et des
affaires sociales du canton de
Lucerne

Ensemble avec les cantons et de nombreux autres partenaires, Promotion Santé Suisse s'engage pour la promotion de la santé de la population résidant en Suisse. Des études et sondages très divers montrent que beaucoup de personnes en Suisse sont affectées par des problèmes psychiques. C'est pourquoi depuis la pandémie, la Fondation a intensifié de manière ciblée ses activités en faveur de la promotion de la santé psychique.

Nous connaissons toutes et tous des personnes qui présentent des troubles psychiques. Les offres de Promotion Santé Suisse et les projets soutenus visent à

renforcer les ressources psychiques des individus vulnérables. Comme le révèle le monitoring actuel de la Fondation, prendre soin de sa santé psychique est jugé encore plus important qu'en 2021, et les connaissances

Nos offres visent à renforcer la santé psychique.

sur la manière de le faire concrètement ont aussi augmenté. Le travail de sensibilisation effectué avec les campagnes «Santépsy.ch» et «Wie geht's dir?» soutenues depuis 2018 par Promotion Santé Suisse joue ici un rôle déterminant. Aussi, au vu des retours positifs suscités par les campagnes, de leur ancrage solide

dans tous les cantons et de la forte demande, le Conseil de fondation a décidé de prolonger leur soutien jusqu'en 2028.

L'année dernière, Promotion Santé Suisse a par ailleurs jeté les bases pour réorienter les programmes d'action cantonaux à partir de 2025. Dans le cadre d'une phase pilote, les deux groupes cibles existants «enfants et adolescent-e-s» et «personnes âgées» sont élargis à celui des «adultes».

Au cours de l'exercice, la Fondation a fait l'objet de divers contrôles externes, dont les résultats sont réjouissants. Après 2018, le Contrôle fédéral des finances a de nouveau vérifié si les fonds à notre disposition étaient utilisés de manière efficace. Un examen que nous avons réussi haut la main. Nous retenons de ces évaluations externes que nous sommes toujours sur la bonne voie et nous réjouissons de nous lancer avec entrain dans la nouvelle année, qui marquera la fin de la période stratégique 2019-2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Graf'.

Guido Graf
Président
Ancien conseiller d'État

Une année de plus sous le signe du progrès

C'est avec fierté que nous faisons une rétrospective de l'exercice 2023, qui a été marqué par le progrès et l'innovation dans tous nos domaines stratégiques.



Pr D^r THOMAS MATTIG
Directeur de Promotion Santé Suisse

Même si nos programmes d'action cantonaux (PAC) sont très bien établis, pas question de nous reposer sur nos lauriers. En témoignent les 41 projets PAC innovants que nous avons soutenus en 2023. Notre offre pour le développement de programmes va toutefois bien au-delà. Chaque année, nous proposons par exemple toute une série de conseils sur mesure et de publications orientées vers la pratique à l'attention des cantons.

Dans la gestion de la santé en entreprise (GSE), nous nous engageons depuis des années pour des conditions de travail favorables à la santé. La remise du 100^e label «Friendly Work Space» a constitué un im-

Notre objectif est de promouvoir la GSE également dans les PME.

portant jalon durant l'exercice sous revue. Avec l'introduction de deux outils à bas seuil, nous avons en outre mis un accent particulier sur les PME, notre objectif déclaré étant que la GSE s'impose de plus en plus également dans ces entreprises.

Nous avons aussi réalisé des progrès dans la prévention dans le domaine des soins (PDS). Par le biais d'appels d'offres, nous avons notamment réagi à des lacunes dans le soutien de projets. Les premiers résultats de l'évaluation globale sont encourageants et nous donnent de précieuses informations sur l'efficacité des projets PDS.

Après les années de pandémie, le besoin d'entretenir des échanges personnels s'est particulièrement fait

ressentir chez les professionnel-le-s, comme l'atteste notamment le nombre record de participant-e-s aux deux congrès nationaux que nous avons organisés. Plus de 1500 professionnel-le-s de toute la Suisse ont pu échanger leurs connaissances et expériences à l'occasion de ces manifestations de réseau.

Dernier point, mais non des moindres, nous avons lancé un nouveau processus dans la gestion des impacts afin que la Fondation puisse rendre compte régulièrement à l'avenir de l'efficacité et de l'efficience de ses domaines d'intervention.

Je tiens à remercier ici l'ensemble de nos organisations partenaires et de nos soutiens ainsi que notre équipe pour son engagement indéfectible. Ensemble, nous pouvons porter un regard optimiste sur l'avenir, sachant que nos efforts communs contribuent à renforcer la santé et la résilience de la société.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T. Mattig'.

Pr D^r Thomas Mattig
Directeur

Mandat et mission

Notre mandat

Nous sommes une fondation de droit privé soutenue par les cantons et les assurances. En vertu de notre mandat légal, nous initions, coordonnons et évaluons des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies (art. 19 LAMal). Nous sommes soumis au contrôle de la Confédération. Notre organe de décision suprême est le Conseil de fondation. Notre secrétariat comprend deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne.

Notre mission

Nous avons pour mission d'améliorer à long terme et de manière mesurable la santé de la population suisse. Nous entendons informer les habitant-e-s de ce pays et les motiver à adopter un mode de vie sain en les sensibilisant. Notre engagement vise, par ailleurs, à renforcer les conditions-cadres sociales favorables à la mise en place de ce processus.

Notre financement

En Suisse, chaque personne verse une contribution mensuelle de 40 centimes en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assurances maladie pour le compte de la Fondation (art. 20 LAMal).

Notre stratégie

Fidèles à notre stratégie 2019-2024, nous nous concentrons sur l'objectif prioritaire suivant: encourager les cantons, les entreprises et les acteurs du domaine des soins à s'engager davantage en faveur de la promotion

de la santé et de la prévention, à exploiter les synergies possibles et à vérifier l'efficacité de leurs activités.

Domaines d'intervention			
	Programmes d'action cantonaux (PAC)	Gestion de la santé en entreprise (GSE)	Prévention dans le domaine des soins (PDS)
Initier	01: les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées.	02: les employeurs s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique de leur personnel ainsi qu'en faveur d'une gestion systématique de la santé en entreprise.	03: le potentiel de la prévention dans le domaine des soins visant à lutter contre les maladies non transmissibles, les maladies psychiques et les addictions est avéré, et des projets efficaces sont prêts à être diffusés par les acteurs du domaine des soins.
Coordonner	04: les campagnes sélectionnées visant à renforcer la santé psychique sont développées plus avant et coordonnées.		
	05: les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention travaillent en réseau, apprennent les uns des autres et collaborent de façon efficace et efficiente.		
Évaluer	06: l'efficacité des mesures de Promotion Santé Suisse est examinée et démontrée vis-à-vis de la politique, du public ainsi que des acteurs du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.		

Mandat légal

Points forts 2023

1 Poursuite des programmes d'action cantonaux avec la santé psychique en point de mire

La collaboration entre Promotion Santé Suisse et les cantons reste forte et s'est consolidée dans le sillage des récentes crises. Durant l'année sous revue, 25 cantons ont mis en œuvre des programmes d'action pour les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique. L'engagement des cantons dans le cadre des programmes d'action cantonaux (PAC) s'est intensifié et élargi aux thèmes liés à la santé psychique et au groupe cible des personnes âgées. Le nombre de personnes atteintes a continué d'augmenter en 2023.

www.promotionsante.ch/pac

2 Soutien de nombreux projets visant à renforcer la santé psychique

Dans le cadre du soutien de projets Programmes d'action cantonaux (PAC), Promotion Santé Suisse soutient des projets dédiés aux enfants, aux adolescent-e-s et aux personnes âgées dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique. S'agissant du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS), la Fondation soutient des projets de prévention des maladies non transmissibles (MNT), des addictions et des maladies psychiques. Au cours de l'année sous revue, 134 projets en tout ont bénéficié d'un soutien, dont 90 dans le domaine de la



santé psychique ou des maladies psychiques.

www.promotionsante.ch/soutien-de-projets

3 Renforcement de la santé psychique dans tous les cantons grâce à des campagnes

Depuis 2018, Promotion Santé Suisse finance et coordonne les campagnes régionales «Santépsy.ch» et

«Wie geht's dir?», dont elle fournit également le contenu. Les deux campagnes soutenues par les 26 cantons rencontrent un écho positif. Les évaluations attestent une bonne atteinte des objectifs. Face à ces constats réjouissants et dans le but de renforcer à l'avenir le lien entre les campagnes, Promotion Santé Suisse a décidé au cours de l'année sous revue de continuer à les soutenir et à les coordonner à partir de 2025.

www.promotionsante.ch/campagnes

Points forts 2023

4 Organisation d'événements nationaux sur les thèmes du New Work et de la santé psychique

Dans quelle direction le monde du travail évolue-t-il? Quels sont les défis et chances qui en résultent pour la santé des employé-e-s? Ces questions et bien d'autres consacrées au thème du New Work étaient au cœur du Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise 2023, qui a suscité un vif intérêt. Cet événement a réuni pas moins de 946 professionnel-le-s, un nombre record depuis sa création. La Conférence nationale sur la promotion de la santé 2023 portait sur le thème «Être bien dans sa tête – comment faire? Renforcement des ressources et prévention en point de mire». Plus de 600 professionnel-le-s de toute la Suisse ont échangé leurs connaissances et expériences à l'occasion de cette rencontre de réseau.

5 Lancement de nouvelles offres pour la gestion de la santé dans les PME

Avec l'aide de spécialistes issu-e-s de la recherche et de la pratique, Promotion Santé Suisse a développé le Leadership-Kit et la HR-Toolbox. Ces outils destinés aux managers et aux responsables RH permettent de renforcer la santé des collaborateur-trice-s. Innovants, gratuits et faciles à utiliser, ils s'intègrent de manière rapide et simple en particulier dans le quotidien des PME. Jusqu'à fin 2023, les offres en ligne ont

enregistré 45 000 utilisateur-trice-s, et les premiers retours de la pratique se sont avérés très positifs.

www.friendlyworkspace.ch/pme

6 Renforcement de la santé de 221 000 collaborateur-trice-s avec le label «Friendly Work Space»

Le label «Friendly Work Space» et les critères qui le sous-tendent pour une gestion de la santé en entreprise (GSE) systématique continuent de jouir d'une grande popularité. Dans l'année sous revue, 106 entreprises totalisant 221 000 employé-e-s étaient accréditées avec le label «Friendly Work Space». En 2023, Promotion Santé Suisse a attribué le label à 14 nouvelles entreprises, et 16 autres ont réussi le reassessment que les entreprises labellisées doivent passer tous les trois ans.

www.friendlyworkspace.ch/label

7 Organisation du congrès sur les synergies entre la promotion de la santé et de l'intégration

La santé est une condition essentielle à l'intégration sociale et économique des migrant-e-s. La 15^e édition de la Journée de mise en réseau des Programmes d'action cantonaux (Journée de mise en réseau PAC 2023) s'est penchée sur la question de savoir comment promouvoir efficacement leur santé. La collaboration entre les acteurs des domaines de la promotion de la

santé et de l'intégration est prometteuse et contribue à la prévention et à la promotion de la santé du groupe cible en tenant compte de l'égalité des chances. C'est pourquoi Promotion Santé Suisse a organisé le congrès de 2023 en collaboration avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Il s'agissait avant tout d'approfondir la compréhension mutuelle entre les acteurs des programmes d'action cantonaux de promotion de la santé (PAC) et des programmes d'intégration cantonaux (PIC) et d'identifier des potentiels de synergie.

www.promotionsante.ch/journee-pac-2023

8 Définition d'une stratégie globale de digitalisation

Sur le plan de la digitalisation, Promotion Santé Suisse a travaillé de manière intense sur divers fronts au cours des dernières années. On notera ainsi le développement de divers outils digitaux, la promotion ciblée de projets digitaux et l'élaboration d'une stratégie globale de digitalisation pour la Fondation, qui a été finalisée pour les années à venir durant l'exercice sous revue. Cette stratégie définit un cadre clair pour des développements ultérieurs ciblés et favorise l'utilisation de synergies ainsi que la libération de potentiels. De plus, la sécurité IT fait maintenant partie intégrante de la security policy. Elle inclut la sécurité physique, l'accès aux données, des mesures de sécurité telles que des règles pour les mots de passe ainsi que la surveillance du système/monitoring, la protection des données, la protection antivirus et la sécurité fonction-

Points forts 2023

nelle. Un manuel IT a par ailleurs été élaboré avec les étapes à suivre en cas de cyberincident.

9 Utilisation efficace des fonds confirmée par le Contrôle fédéral des finances

Promotion Santé Suisse est financée par des fonds publics: chaque personne verse en Suisse un montant annuel de CHF 4.80 en faveur de la Fondation (loi sur l'assurance-maladie, article 20). Grâce à cette somme modique, chaque personne contribue à la santé de l'ensemble de la population. Dans ce contexte, Promotion Santé Suisse veille tout particulièrement à utiliser de manière économique et efficace les fonds qui lui sont confiés. Au cours de l'année de référence, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné l'utilisation des fonds de la Fondation et lui a délivré une appréciation très positive, qui vient confirmer le bon résultat obtenu lors du dernier audit en 2018.

10 Évaluation positive du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins

Au travers du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS) lancé en 2018, Promotion Santé Suisse a pour objectif principal de définir les meilleures approches pour ancrer la PDS dans toute la Suisse. À ce jour, la Fondation a soutenu 57 projets de prévention dans les domaines maladies non transmis-

sibles (MNT), addictions et santé psychique et, plus spécifiquement, des projets ciblant la prévention des démences, la prévention du suicide et le suivi des patient-e-s atteint-e-s de cancer. L'évaluation globale du soutien de projets PDS pour les années 2017-2023 montre de premiers résultats positifs concernant le potentiel de la PDS et l'efficacité des approches engagées. La sensibilisation des parties prenantes à la thématique a également été couronnée de succès. Promotion Santé Suisse a commencé la diffusion des données issues des premiers projets démontrant le potentiel de la PDS.

www.promotionsante.ch/evaluation-pds

11 Définition de la nouvelle orientation des programmes d'action cantonaux dès 2025

Au cours de l'année sous revue, les nouvelles conditions-cadres pour la conception des programmes d'action cantonaux dès 2025 ont été définies. Dans une phase pilote, le groupe des «adultes» sera ajouté aux groupes cibles actuels «enfants et adolescent-e-s» et «personnes âgées». Par conséquent, les programmes devront dorénavant promouvoir la santé des personnes de tous âges – de la naissance à l'âge avancé. L'orientation par phases de vie des programmes d'action sera encore renforcée. Les rapports de base sur la promotion de la santé des enfants, des adolescent-e-s et jeunes adultes et des personnes âgées ont notamment servi de base à la définition des conditions-cadres et à

l'élaboration d'une liste de mesures éprouvées. De plus, un «Plan d'action Promotion de la santé des personnes âgées» a été établi pour développer davantage l'engagement ciblé envers les personnes âgées.

www.promotionsante.ch/pac-a-partir-de-2025

Axes thématiques

Nos objectifs stratégiques se déploient dans les six axes thématiques suivants:

1

**Programmes
d'action cantonaux**

page 10

2

**Gestion de la
santé en
entreprise**

page 12

3

**Prévention dans le
domaine des soins**

page 14

4

Campagnes

page 16

5

**Coordination et
mise en réseau**

page 18

6

**Gestion des
impacts**

page 20

**Utilisation des
fonds**

page 22

1 Programmes d'action cantonaux

Nous nous engageons actuellement avec 25 cantons pour que les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées aient une alimentation équilibrée, pratiquent une activité physique régulière et restent en bonne santé psychique.

Nous motivons les cantons à promouvoir la santé de leur population et leur apportons pour ce faire un soutien professionnel et financier. Un programme d'action cantonal (PAC) est une collaboration contractuelle entre un canton et nous. Grâce à une construction modulaire, les cantons peuvent combiner les groupes cibles «enfants et adolescent-e-s» et/ou «personnes âgées» ainsi que les thèmes «alimentation et activité physique» et/ou «santé psychique» dans un programme d'action. Au travers du soutien de projets PAC, nous assistons des organisations qui souhaitent s'engager pour la promotion de la santé avec un projet. Ces projets répondent aux besoins des PAC.



Pourquoi notre engagement est important

17,5%

des enfants et adolescent-e-s vivant en Suisse sont en surpoids.
Source: monitoring IMC Promotion Santé Suisse

38%

des personnes en Suisse souffrent de contraintes psychiques moyennes à fortes.
Source: monitoring ressources en santé psychique Promotion Santé Suisse

42%

des personnes de plus de 15 ans se sentent parfois ou souvent seul-e-s.
Source: Office fédéral de la statistique

1 Programmes d'action cantonaux

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«Les cantons s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante chez les enfants, les adolescent-e-s et les personnes âgées.»

Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:

- 58** demandes de soutien pour des projets pratiques ont été examinées durant l'exercice sous revue. 34 projets ont été intégrés dans les programmes d'action cantonaux.
- 85** projets pratiques ont été soutenus au cours de l'exercice sous revue, dont 33 dans le domaine de l'innovation, 25 dans celui de la multiplication et 27 dans le soutien d'offres éprouvées.
- 215** prestations de conseil ont été dispensées aux cantons (sur place et en ligne, estimation).
- 180** professionnel-le-s ont participé à la 15^e Journée de mise en réseau PAC, qui portait sur le thème «La santé de la population migrante sous la loupe: synergies entre promotion de la santé et intégration». Cette manifestation a été organisée en collaboration avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM).
- 30** manifestations pour responsables de projet et de programme ont été organisées (webinaires, ateliers, rencontres d'échange).

Résultats

L'engagement des cantons est resté stable et élevé. Durant l'année sous revue, 25 cantons ont mis en œuvre des programmes d'action cantonaux comportant 92 modules* au total.



* Module A: activité physique et alimentation – enfants et adolescent-e-s / Module B: activité physique et alimentation – personnes âgées / Module C: santé psychique – enfants et adolescent-e-s / Module D: santé psychique – personnes âgées. Jusqu'en 2016, il n'existait que le module A. Dès 2017, il a été complété par les trois nouveaux modules B, C et D.



2 Gestion de la santé en entreprise

Ensemble avec les multiplicateur-trice-s, nous nous engageons pour renforcer la santé psychique de la population active en aidant les entreprises à mettre en place une gestion de la santé en entreprise (GSE).

Au travers de mesures individuelles et organisationnelles, nous aidons les entreprises à réduire les contraintes psychiques au travail et à renforcer les ressources favorables à la santé de leurs employé-e-s. En collaboration avec des spécialistes des domaines de l'économie et de la recherche, nous avons élaboré des critères de qualité pour une gestion de la santé à large échelle. Depuis 2009, nous attribuons le label «Friendly Work Space» aux entreprises sur la base de ces critères. Nos services GSE offrent par ailleurs aux entreprises des informations et des outils pour construire, mettre en œuvre et développer leur gestion de la santé en entreprise.



Pourquoi notre engagement est important

28,2%

de la population active en Suisse présente un Job-Stress-Index dans la zone critique.

Source: Job-Stress-Index Promotion Santé Suisse

30,3%

de la population active en Suisse se sent émotionnellement épuisée.

Source: Job-Stress-Index Promotion Santé Suisse

6,5
mia CHF

C'est ce que coûte à l'économie suisse la perte de productivité liée au stress.

Source: Job-Stress-Index Promotion Santé Suisse

2 Gestion de la santé en entreprise

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«Les employeur-euse-s s'engagent efficacement en faveur de la santé psychique de leur personnel ainsi qu'en faveur d'une gestion systématique de la santé en entreprise.»

Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:

14 entreprises ont été nouvellement distinguées par le label «Friendly Work Space»; **16** entreprises ont passé un reassessment après trois ans et ont ainsi renouvelé leur certification.

14 973 entreprises ont interrogé **136** collaborateur-trice-s sur leur santé psychique avec le sondage Job-Stress-Analysis.

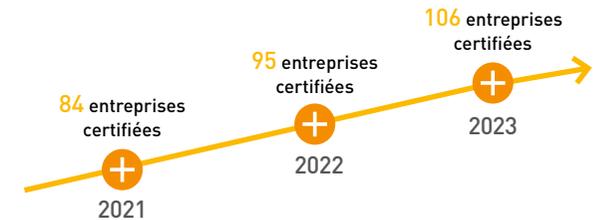
7 155 spécialistes et managers, issu-e-s de **5 724** entreprises, ont pu être atteint-e-s par les **61** manifestations de sensibilisation organisées.

45 982 consultations ont été comptabilisées pour les nouveaux outils en ligne HR-Toolbox et Leadership-Kit durant l'année sous revue.

70 000 entreprises ont pu être sensibilisées au sujet de la gestion de la santé en entreprise et informées sur le label «Friendly Work Space» au travers d'articles de presse.

Résultats

Le nombre d'entreprises distinguées par le label «Friendly Work Space» a continué à augmenter. En 2023, 221 000 collaborateur-trice-s travaillaient dans 106 entreprises certifiées «Friendly Work Space». En cohérence avec la nouvelle orientation stratégique, le nombre de PME parmi les entreprises certifiées a considérablement augmenté.



3 Prévention dans le domaine des soins

Prévenir la maladie plutôt que supporter le coût des soins: nous nous engageons pour le renforcement de la prévention dans le domaine des soins dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des patient-e-s.

Dans le cadre du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS), nous soutenons des interventions dans les thèmes prioritaires des maladies non transmissibles (MNT), des addictions et de la santé psychique. Durant la période 2018-2024, nous investissons un montant total de cinq millions de francs dans ces projets de prévention. Notre objectif est que des prestations préventives puissent être proposées tout au long de la chaîne de prise en charge. D'une part, afin d'atteindre tôt les groupes à risque et de prévenir ainsi les maladies. Et, d'autre part, pour aider les personnes souffrant de maladies chroniques à mieux gérer et à alléger leurs douleurs.



Pourquoi notre engagement est important

2,2
mio

de personnes en Suisse souffrent de MNT, telles que diabète, cancer ou maladies cardiovasculaires.
Source: Office fédéral de la santé publique

80%

des coûts de la santé en Suisse sont dus aux MNT (plus de 50 milliards de francs par année).
Source: Office fédéral de la santé publique

7,7
mia CHF

C'est ce que les addictions coûtent en Suisse chaque année.
Source: Office fédéral de la santé publique

3 Prévention dans le domaine des soins

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«Le potentiel de la prévention dans le domaine des soins à lutter contre les maladies non transmissibles, les maladies psychiques et les addictions est démontré, et des projets efficaces sont prêts à être diffusés par les acteur-trice-s du domaine des soins.»

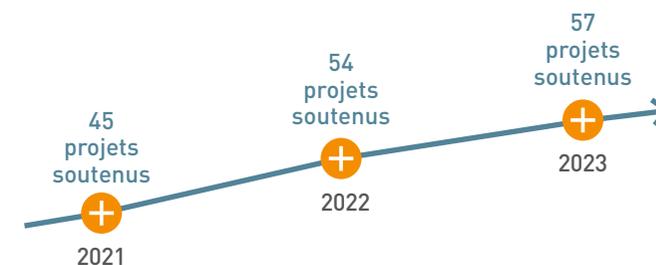
Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:

- 12 demandes de soutien ont été examinées.
- 3 nouveaux projets visant à renforcer la prévention dans le domaine des soins ont été sélectionnés pour financement (sélection parmi les 12 demandes de soutien). En accord avec les conditions définies dans la mise au concours, les 3 projets sélectionnés portent sur le thème «suivi des patient-e-s atteint-e-s de cancer».
- 4 séances d'information pour les demandeur-euse-s potentiel-le-s et 2 rencontres de mise en réseau pour porteur-euse-s de projets et autres professionnel-le-s de la prévention dans le domaine des soins ont été organisées.
- 47 évaluations (autoévaluations et évaluations par des tiers) ont été coordonnées et suivies pour les projets soutenus.
- 196 conseils relatifs à des projets en cours ont été dispensés.

Résultats

Depuis 2022, le nombre de projets soutenus s'élève à 57. Parmi ces projets, 29 sont consacrés au thème «troubles psychiques», 16 au thème «addictions» et 32 au thème «maladies non transmissibles» (un projet peut concerner plusieurs thèmes). Dix projets clôturés, ayant démontré un potentiel d'impact élevé, continuent d'être soutenus au travers de mandats complémentaires.

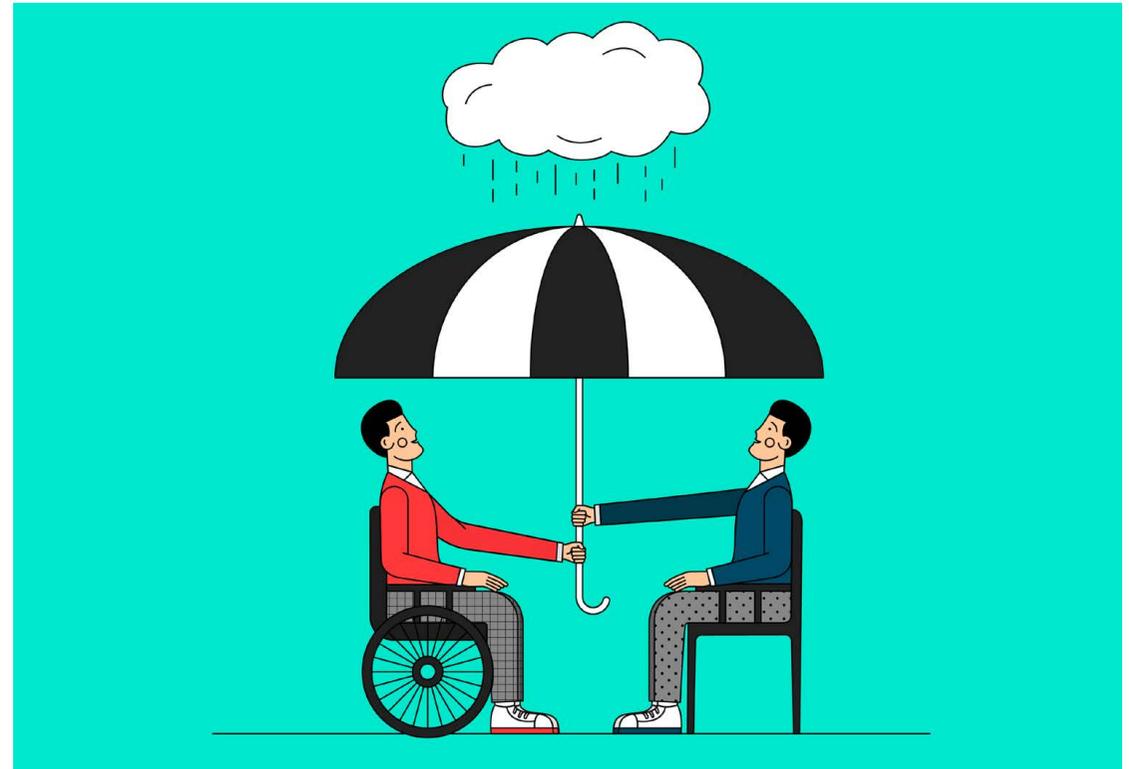


4 Campagnes

Depuis 2018, nous soutenons de manière ciblée la santé psychique des personnes résidant en Suisse au travers des campagnes de sensibilisation régionales «Wie geht's dir?» et «Santépsy.ch».

Grâce à ces deux campagnes, nous renforçons les activités de promotion de la santé psychique menées par les cantons dans le cadre des programmes d'action cantonaux. La campagne «Wie geht's dir?» encourage les personnes à parler de leurs contraintes psychiques. Parler de ses problèmes soulage et permet de trouver de l'aide. C'est ce à quoi sensibilise la campagne «Wie geht's dir?» en Suisse alémanique, tout en offrant des conseils très concrets.

La campagne «Santépsy.ch» / «Salutepsi.ch» promeut la santé psychique des personnes vivant en Suisse romande et au Tessin. Elle fournit des informations et des outils pratiques pour renforcer les ressources permettant de faire face aux situations de vie critiques.



Pourquoi notre engagement est important

18%

de personnes en Suisse font face à des problèmes psychiques.

Source: Office fédéral de la statistique

7,0
mia CHF

C'est le coût des troubles psychiques en Suisse, selon une estimation.

Source: Office fédéral de la santé publique

9%

de la population en Suisse souffre de dépression.

Source: Office fédéral de la santé publique

4 Campagnes

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«Les campagnes sélectionnées visant à renforcer la santé psychique sont développées et coordonnées: <Wie geht's dir?> en Suisse alémanique et <Santépsy.ch> / <Salutepsi.ch> en Suisse latine.»

Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:



Promotion Santé Suisse a participé activement à la planification et au pilotage des deux campagnes «Wie geht's dir?» et «Santépsy.ch».

26

cantons ont mis en œuvre les mesures prévues par les campagnes.



Promotion Santé Suisse a fait accompagner et coordonner l'évaluation des campagnes «Wie geht's dir?» et «Santépsy.ch» par deux agences externes.

2250

commandes de matériel pour la campagne «Wie geht's dir?» ont été enregistrées durant l'année sous revue. C'est presque le double que l'année précédente.



Dans le cadre de la campagne «Santépsy.ch», un cahier de référence pour les professionnel-le-s a été publié sur les thèmes «Promouvoir la santé psychique des jeunes de 16 à 25 ans». Il s'agit d'une ressource importante pour mieux comprendre et soutenir la santé psychique des jeunes adultes.

Résultats

Les campagnes «Wie geht's dir?» et «Santépsy.ch» sont largement connues. Leurs sites web, qui prodiguent des conseils pour renforcer la santé psychique, ont connu une forte affluente également en 2023.

■ **344 555** personnes ont visité le site web de la campagne **www.wie-gehts-dir.ch** (dans toutes les langues du site web).

39%

de la population en Suisse alémanique connaît la campagne «Wie geht's dir?».

■ **237 319** personnes ont visité le site web de la campagne **www.santepsy.ch** (dans toutes les langues du site web).

21%

de la population en Suisse romande et au Tessin connaît la campagne «Santépsy.ch» / «Salutepsi.ch».



5 Coordination et mise en réseau

Nous nous engageons pour favoriser la mise en réseau, l'apprentissage mutuel et une collaboration efficace et efficiente pour l'ensemble des acteur-trice-s du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.

Nous misons sur les activités de mise en réseau pour renforcer et ancrer la promotion de la santé et la prévention en Suisse. Nous initiions et soignons des partenariats avec des organisations nationales et régionales et mettons sur pied de nombreuses rencontres de réseautage pour que les différent-e-s acteur-trice-s échangent leur savoir et leurs expériences et puissent identifier et utiliser les synergies. Le financement de mesures et le développement d'outils de prévention nous permettent également de mettre en place de nombreuses collaborations. Des partenariats et des réseaux de qualité sont essentiels pour garantir l'impact de la promotion de la santé et de la prévention.



Pourquoi notre engagement est important



Les activités de mise en réseau permettent aux acteur-trice-s d'échanger des expériences et des connaissances.



La coordination et la mise en réseau permettent d'accroître la qualité des offres et des mesures.



Grâce à l'utilisation de synergies, la mise en œuvre des mesures est plus efficace.

5 Coordination et mise en réseau

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«Les acteur-trice-s de la promotion de la santé et de la prévention travaillent en réseau, apprennent les un-e-s des autres et collaborent de façon efficace et efficiente.»

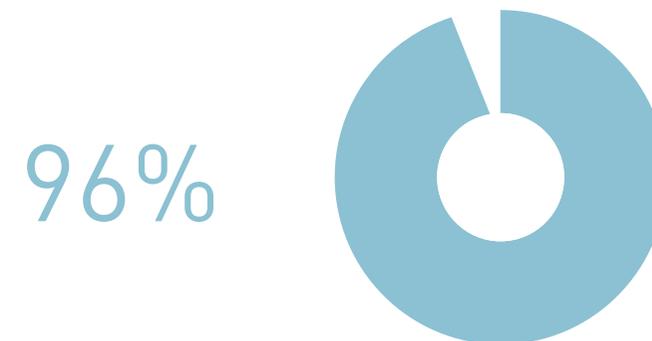
Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:

- 58 organisations partenaires ont mis en œuvre avec nous des mesures sur la base d'une convention de collaboration.
- 2 nouvelles conventions de partenariat ont été signées en 2023.
- 2 grandes manifestations ont été organisées: la Conférence nationale sur la promotion de la santé et le Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise.
- 7 forums régionaux dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise ont été soutenus au niveau du développement et de la coordination: Argovie, Bâle, Berne-Soleure, Suisse orientale, Suisse romande, Tessin et Zurich. Le Forum GSE Romandie a pu démarrer ses activités opérationnelles au cours de l'année sous revue.
- 62 manifestations de coordination et de mise en réseau ont été organisées durant l'année sous revue.

Résultats

96% de nos organisations partenaires décrivent la collaboration avec Promotion Santé Suisse comme efficace et efficiente.



1571

spécialistes et décideur-euse-s des domaines économique, administratif, scientifique et politique ont participé à la Conférence nationale sur la promotion de la santé et au Congrès national pour la gestion de la santé en entreprise. 92% des participant-e-s étaient satisfait-e-s ou très satisfait-e-s de leur visite.

99%

des participant-e-s aux manifestations de coordination et de mise en réseau évaluées sont de l'avis que ces rencontres favorisent le développement d'idées communes et l'utilisation de synergies.



6 Gestion des impacts

La promotion de la santé et la prévention sont efficaces: nous vérifions systématiquement l'impact des mesures engagées dans le but d'accroître la qualité, l'efficacité et l'efficience des projets et des programmes.

En vertu de l'article 19 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), nous avons l'obligation d'évaluer les mesures de promotion de la santé que nous initions ou finançons. Au moyen d'évaluations et d'études de monitoring, nous vérifions l'atteinte des objectifs, l'impact et la qualité des mesures. Nous rendons ainsi compte au politique et au public ainsi qu'aux acteur-trice-s du domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Nous développons également des outils pour aider les professionnel-le-s à planifier, piloter, évaluer et optimiser des mesures.



Pourquoi notre engagement est important



Les résultats issus des évaluations nous permettent, à nous et à nos organisations partenaires, d'optimiser la qualité et l'impact des offres et des mesures.



Les résultats des monitorings nous aident à identifier les besoins d'action et à mieux orienter nos activités.



Nous mettons à disposition de nos partenaires des outils de gestion des impacts pour accroître la qualité de leur travail.

6 Gestion des impacts

Objectif

Dans le cadre de sa stratégie 2019-2024, Promotion Santé Suisse poursuit l'objectif suivant:

«L'efficacité des mesures de Promotion Santé Suisse est examinée et démontrée vis-à-vis de la politique, du public et des acteur-trice-s du domaine de la promotion de la santé et de la prévention.»

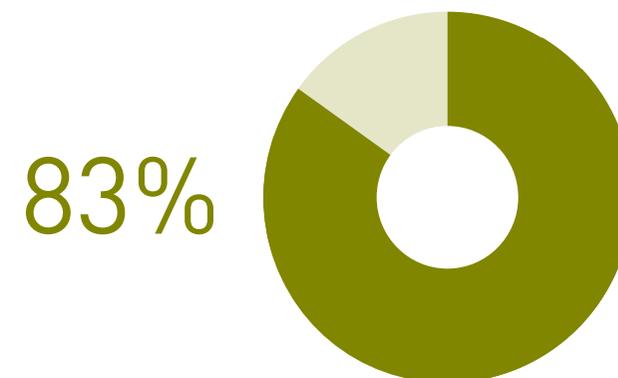
Activités visant à atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, les mesures suivantes ont notamment été mises en œuvre en 2023:

- 56** évaluations de projets, de programmes et d'offres ont été suivies et coordonnées.
- 18** rapports d'évaluation ont été publiés.
- 4** études de monitoring dans les domaines de l'alimentation et de l'activité physique, de la santé psychique et de la gestion de la santé en entreprise ont été mandatées et suivies.
- 2** études de monitoring ont été publiées.
- 29** manifestations ont été organisées pour discuter des résultats d'évaluation et favoriser une approche orientée sur l'impact: **5** manifestations spécialisées, **10** ateliers de valorisation et **14** séances de reporting.

Résultats

83% des mesures soutenues et mises en œuvre par Promotion Santé Suisse ont fait l'objet d'une évaluation externe ou continue pendant l'exercice sous revue.



81% de nos parties prenantes considèrent nos rapports d'évaluation et de monitoring comme des instruments utiles pour leur travail.*

* Source: enquête auprès des parties prenantes 2022



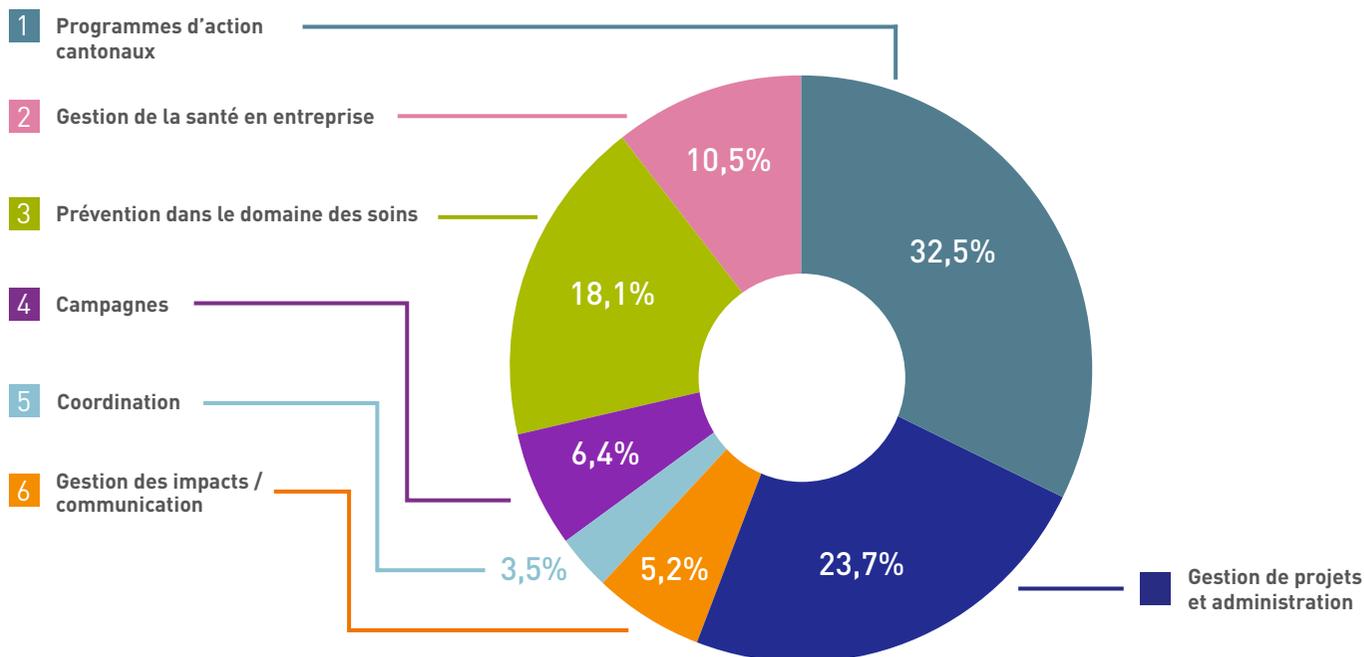
Utilisation des fonds

La planification financière à long terme prévoit que 25% en moyenne des 44 millions de francs utilisés annuellement par la Fondation soient consacrés à la gestion des projets et à l'administration. Les 75% restants sont consacrés directement à des projets, c'est-à-dire attribués aux acteur-trice-s de la prévention (les cantons notamment).

Comme le montre le graphique ci-contre, la répartition des ressources pour l'année 2023 est dans les grandes lignes conforme à la planification.

23,7% des fonds ont servi à la gestion de projets et à l'administration. Ce qui fait que 76,3% des ressources ont été investies dans les projets de nos partenaires et de la Fondation et dans nos différentes prestations de soutien.

Utilisation des fonds pour atteindre les objectifs 2023



Tous les chiffres et toutes les annexes aux comptes annuels concernant l'exercice 2023 figurent dans le rapport financier:

www.promotionsante.ch/rapport-financier-2023

Organisation

Conseil de fondation

Guido Graf

Président du Conseil de fondation

Représentant des cantons

Ancien conseiller d'État et chef du Département de la santé et des affaires sociales de Lucerne

Reto Egloff

Vice-président du Conseil de fondation

Représentant des assurances

Membre du Conseil d'administration de Helsana, Dübendorf

Christophe Barman

Représentant des consommateurs-trice-s

Président de la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), Lausanne

Michèle Blöchliger

Représentante des cantons

Conseillère d'État du canton de Nidwald

Pr Henri Bounameaux

Représentant de la communauté scientifique

Président de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), Berne

Dr Thomas J. Grichting

Représentant des assurances

Membre de la direction générale, secrétaire général du Groupe Mutuel, Martigny

Nicole Kunz

Représentante des assurances

Legal, Risk et Compliance ÖKK, Landquart

Edith Müller Loretz

Représentante de la Suva

Membre de la direction de la Suva, Lucerne

Florence Nater

Représentante des cantons

Conseillère d'État du canton de Neuchâtel

Dr méd. Carlos Beat Quinto

Représentant du corps médical

Membre du Comité central de la Fédération des médecins suisses (FMH), Berne

Dr med. Jörg Spieldenner

Représentant des organisations spécialisées dans le domaine de la prévention (GELIKO)

Directeur de la Ligue pulmonaire Suisse, Berne

Pascal Strupler

Représentant de la Confédération

Ancien directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Berne

Autorité de surveillance

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Organigramme du bureau



Wankdorfallee 5, CH-3014 Bern
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch